



En exercice : 58  
Présents : 55  
Votants : 57

## Séance du 13 octobre 2025

Le treize octobre Deux Mille Vingt-Cinq à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 06 octobre 2025, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

### Étaient Présents :

ASTILLÉ  
ATHÉE  
BALLOTS  
BOUCHAMPS LES CRAON  
BRAINS SUR LES MARCHES  
CHÉRANCÉ  
CONGRIER  
COSMES  
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVILLE  
CRAON

CUILLÉ  
DENAZÉ  
FONTAINE COUVERTE  
GASTINES  
LA BOISSIÈRE  
LA CHAPELLE CRAONNAISE  
LA ROË  
LA ROUAUDIÈRE  
LA SELLE CRAONNAISE  
LAUBRIÈRES  
LIVRÉ LA TOUCHE  
MÉE  
MÉRAL  
NIAFLES  
POMMERIEUX  
QUELAINES ST GAULT  
RENAZÉ  
SENONNES  
SIMPLÉ  
ST AIGNAN S/ROË  
ST ERBLON  
ST MARTIN DU LIMET  
ST MICHEL DE LA ROË  
ST POIX  
ST QUENTIN LES ANGES  
ST SATURNIN DU LIMET

DEROUE Loïc, titulaire  
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire  
CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires  
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire  
SORIEUX Vanessa, titulaire  
VALLÉE Jacky, titulaire  
TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires  
COUËFFÉ Dominique, titulaire  
LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien, MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires  
BANNIER Géraldine, titulaire  
DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, RAGARU Edit, titulaires  
HINCELIN Marie-Noëlle, DESHOMMES Catherine, titulaires  
GOHIER Odile, titulaire  
BASLÉ Jérôme, titulaire  
BERSON Christian, titulaire  
TESSIER Jean-Pierre, titulaire  
LECOT Gérard, titulaire  
CHADELAUD Gaétan, titulaire  
JULIOT Thierry, titulaire  
DERVAL Séverine, JUGÉ Joseph, titulaires  
BRÉHIN Colette, titulaire  
MEZIERES Hervé, Suppléant  
BAHIER Alain, titulaire  
CHAMARET Richard, GARBE Pascale, titulaires  
GENDRY Daniel, titulaire  
RESTIF Vincent, titulaire  
LEFEVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires  
GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, PELLUAU Philippe, titulaires  
BARBÉ Béatrice, titulaire  
CLAVREUL Yannick, titulaire  
PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires  
GAUCHER Olivier, titulaire  
BOURBON Aristide, titulaire  
GILLES Pierrick, titulaire  
BEUCHER Clément, titulaire  
/  
BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : CHANCEREL Philippe (Livrée la Touche), CHAZÉ Monique (Craon), GUINEHEUX Dominique (Saint-Quentin-les-Anges)

Étaient absents : HAMARD Benoit (Craon)

### Membres titulaires ayant donné pouvoir :

CHAZÉ Monique a donné pouvoir à M. DE GUEBRIANT Bertrand  
GUINEHEUX Dominique a donné pouvoir à LANGOUËT Christophe

Secrétaire de Séance : Élu M. Daniel GENDRY, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## OBJET 2025-10/145 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Séance du : 13 octobre 2025

**OBJET 2025-10/145 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DISPOSITIF HABITAT – ATTRIBUTION DE FONDS DE CONCOURS - ANNEXE**

M. Dominique GUINEHEUX, Vice-Président en charge de l'Aménagement du Territoire et des Politiques Contractuelles, rappelle que le Conseil Communautaire du 19 février 2024 a validé la mise en œuvre d'un dispositif permettant à la Communauté de Communes du Pays de Craon de financer des projets communaux de rénovation de bâti.

Ce dispositif est abondé par une enveloppe de 750 000 euros, soit 26 euros/habitant pour financer des projets dans les conditions suivantes :

- Projet de rénovation de logements communaux anciens en centre-ville ou centre-bourg (démolition si construction) ;
- Création / rénovation de bâtiments accueillant un ou des services au public ;
- Rétroactivité au 01/01/2023.

Un règlement a été également validé par le Conseil Communautaire le 17 juin 2024.

La subvention sera versée sous forme de Fonds de Concours.

2 communes du territoire ont déposé de nouvelles demandes de Fonds de Concours au titre de ce dispositif. Les dossiers ont été instruits et examinés en commission (Annexe).

**Vu** la délibération n°2024-02/06 du 19 février 2024 relative à la mise en œuvre de ce dispositif Habitat,

**Vu** la délibération n°2024-06/263 du 17 juin 2024 approuvant le règlement du Fonds de Concours Habitat de la CCPC,

**Considérant la proposition de la commission Aménagement du Territoire du 30 septembre 2025,**

**Considérant l'avis favorable du Bureau en date du 29 septembre 2025,**

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré :**

Présents : 55

Votants : 57 (par le jeu des pouvoirs)

**A L'UNANIMITÉ (57 votants)**

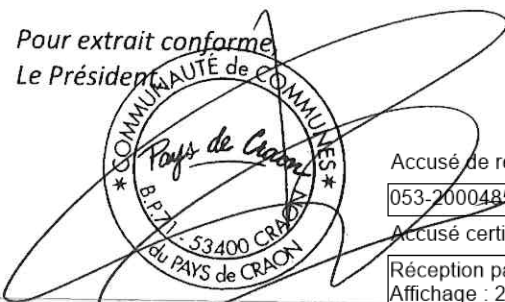
⇒ **VALIDE** les montants de Fonds de concours à attribuer d'après le tableau joint,

⇒ **AUTORISE** le Président ou le Vice-président à signer les conventions de versement de fonds de concours pour les communes concernées ainsi que toutes pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Craon, le 22 octobre 2025

Pour extrait conforme

Le Président



Christophe LANGOUËT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20251013-DELIB202510145-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/10/2025

Affichage : 23/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Le secrétaire de séance,



Daniel GENDRY